

Lundi 5 février 2018

Présents : Gilles CARRE, Sylvie DECOURCELLE, Cathy DESCAT, Christophe EUILLET, Catherine GAUTHIER, Laurence GERARD, Didier MAZENS, Abel ROSPIDE.

Excusés : Jocelyne GAMEIRO, Aurélie LEGROS

Invités : Maxence BOURLITIO, Adrien DEBONNIERE.

Le président ouvre la séance.

INFORMATIONS

1. Retour sur la réunion du 27 janvier avec le service Vie Associative (Didier)

Le Maire a présenté ses vœux et remerciements pour leurs actions aux représentants des associations de la ville.

Le projet 2018 met l'accent sur la coopération entre associations avec la mise en place d'outils nouveaux (nouveau site opérationnel incluant une plateforme d'échange entre dirigeants d'association) et l'incitation à mutualiser les événements plutôt que de les multiplier. (cf compte-rendu en Annexe)

2. Point sur la Boite Postale (Sylvie)

Le mail de la Poste, nous avertissant qu'elle résiliait notre abonnement à ce service, était une fausse alerte (envoi erroné dû à un problème de listing !). Et en réponse à nos démarches et courriers de réclamation, il est assuré que le club conserve la même Boite Postale. Seul le centre de tri postal est délocalisé un peu plus loin à Bry/Marne.

3. Remplacement des canons des serrures du club-house

La mairie a effectué ce remplacement et nous a dotés de 5 clés remises à Didier, Abel, Adrien, Maxence et Patrick (le gardien). Nombre insuffisant : le club est en attente de 20 nouvelles clés demandées pour les entraîneurs et membres de conseil d'administration. Durant ce temps, la gestion de l'accès du club-house par les personnes concernées étant complexe, le club-house restera souvent ouvert.

Le 10/2, le service des sports annonce refuser de faire les 20 clés supplémentaires qui doivent être réalisées à notre charge... Adrien va s'en occuper.

4. Formation Maxence

Maxence a passé les tests d'évaluation pour le situer dans sa formation qui débutera le 18 février prochain à Eaubonne. Le premier mois il devra s'absenter 3 jours/semaine puis 2 jours/semaine pour la suite. Il est suggéré qu'il demande un aménagement de ses horaires de retour le jeudi soir afin d'assurer ses responsabilités d'encadrement au club.

Le 10/2, TRANS-FAIRE nous annonce l'ajournement de la formation pour insuffisance de stagiaires. Une nouvelle session est en préparation en mars.

5. Subventions

Le club vient de percevoir la somme de 1025€ de subvention par le Conseil départemental du Val de Marne pour le stage de Sablé d'août 2017.

DISCUSSIONS

1. Arrêtés des comptes 2017 (Sylvie, Gilles)

Pour 2017, le bénéfice est de **1594 €**. Si le club est encore bénéficiaire, ce bénéfice diminue et nous devons penser à trouver de nouvelles sources d'apport financier. A cet effet le Président rappelle les dossiers en cours de demande de subvention.

2. Dossiers de subventions en cours (Didier)

- Dépôt de demandes de subvention **CONTRAT DE VILLE** et **CNDS** avec représentation des 4 mêmes actions pérennes (initiations gratuites durant les congés + durant les pauses méridiennes, arbitrage féminin, babyhand) auxquelles est ajoutée l'action « soutien aux jeunes en pôles et sélections ».
- Dépôt de demandes de subvention **CD94** qui encourage les initiatives de proximité, avec présentation des 4 mêmes actions sauf les pauses méridiennes, + un dossier d'**aide aux classes sportives 6èmes/5èmes**
- Dépôt de demande de subvention **DILCRAH** avec présentation de la même action (tee-shirts « Riche de sa diversité » à laquelle est ajouté le « tournoi périscolaire »
- Dépôt de demande de subvention à la **FONDATION DE FRANCE** avec la présentation d'un dossier « accompagnement vers le haut niveau »
- Le dossier de demande de **subvention MUNICIPALE** sera renseigné numériquement au plus tard le 08/02/2018.

3. Affichage du calendrier

Les tableaux pour la gestion du club-house étant finalisés par Christophe, Maxence affiche le calendrier d'occupation à l'entrée et met dans un classeur à disposition celui des réservations et du ménage.

4. Calendrier « événementiel »

- La date du 17 mars est bloquée pour une manifestation qui reste à préciser et organiser (à voir avec Jocelyne)
- Les dates du 23 ou 30 juin sont proposées pour L'Assemblée Générale que nous voulons préparer plus à l'avance en comparaison des années précédentes. Nous attendons les dates des AG de la Ligue et du Comité pour arrêter celle de l'AG du club. **Adrien se renseigne, mais rien de défini encore à ce jour (10/2)**

5. Point sur l'arbitrage (Gilles)

Gilles présente l'organisation du prochain stage d'arbitrage pratique :

- Dates, horaires, lieu :
 - Pendant les vacances scolaires de février.
 - 1^{ère} semaine : Lundi 19, Mercredi 21 et Jeudi 22 février.
 - 2^e semaine : Lundi 26, Mardi 27 et Mercredi 28
 - De 14h à 16h au gymnase Jean Macé.

- Encadrement :
 - Bourlitzo Maxence
 - Merabet Mohamed
 - Carré Gilles.

- Public concerné :
 - Une vingtaine de jeunes disponibles et volontaires intéressés par la pratique de l'arbitrage pris dans les collectifs de moins de 13 à moins de 17 M et F.
 - Une dizaine de jeunes issus du VEC ou des collèges de la ville.
 - Maxence et Gilles s'occupent des inscriptions actuellement.
 - À ce jour : nombre d'arbitres inscrits : -----
Nombre de joueurs inscrits : -----

- Objectifs et fonctionnement.
 - L'objectif principal consiste à transmettre les bases de la pratique arbitrale. Le stage précédent, lors de vacances scolaires de la Toussaint, était basé sur l'acquisition des connaissances théoriques de l'arbitrage. Or nous considérons que si la théorie est nécessaire elle n'est pas suffisante. L'arbitrage est avant tout une pratique qui s'exerce sur le terrain lors de rencontres.
 - Durant ce stage pratique, des binômes d'arbitres débutants et d'arbitres plus expérimentés seront constitués et arbitreront à tour de rôle des rencontres opposant des équipes formées par l'ensemble des participants qui n'arbitrent pas (si possible des équipes de niveaux différents).
 - Les arbitres auront des fiches d'objectifs à respecter et les observateurs feront le point après chaque arbitrage. (Séquences de 15 minutes environ par binôme).
 - Les équipes pratiqueront soit un jeu libre (notamment les mercredis 21 et 28 février lors du tournoi des AS) soit recevront des consignes de jeu particulières pour faire travailler les arbitres sur des points particuliers.
 - Chaque arbitre quittera le stage avec un bilan personnalisé.

Puis Gilles attire notre attention sur l'avenir de l'école d'arbitrage. Il anticipe le moment où les « anciens » (lui-même, certains professeurs impliqués du collège des Prunais) partiront à la retraite ou ne pourront plus assurer leur fonction au sein de l'AS.

L'école d'arbitrage connaît l'excellence et continue de se développer, notamment grâce au partenariat avec le collège des Prunais et le gros succès des classes sportives et de l'AS (12 équipes). Aussi Gilles nous invite à réfléchir aux moyens de préparer la passation afin de pérenniser l'école d'arbitrage et le partenariat Club/AS, résultats de nombreuses années de travail et d'engagement. (cf l'école d'arbitrage de VEC, rapport établi par Gilles, en Annexe)

PROCHAINE RÉUNION le Mardi 13 mars 2018

Président de séance: ?

C. DESCAT
Secrétaire

D. MAZENS
Président